



« Dans sa tête » LE CHIEN

Dossier d'informations complémentaires pour le parent/l'instituteur

Pour aller plus loin dans l'analyse de la bande dessinée

Janvier 2019

Situation 1 « Bouger, mais pas seul »

Un chien n'est pas un être humain. Et donc, lorsqu'on veut adopter un chien ou essayer de comprendre son comportement, il faut d'abord se poser la question : « **Qu'est-ce qu'un chien ?** » On va alors s'intéresser à ses besoins. Un chien a une santé mentale. Se soucier de sa santé physique et de ses besoins de manger, de dormir et de boire est insuffisant pour garantir son bien-être. Et cela, comme nous ! Notre vie ne se limite pas à nos besoins physiologiques ! **L'erreur à ne pas commettre**, c'est de penser en « être humain ». **C'est ce qu'on appelle l'anthropomorphisme**, c'est-à-dire attribuer des comportements humains à un animal. Ce que nous pensons être bon pour le chien ne l'est pas forcément... Par exemple, nous pensons qu'une chienne a forcément besoin d'avoir une portée pour être heureuse (sans se soucier au préalable de ce que vont devenir ces chiots ensuite !). **Il faut donc essayer de « penser chien »** ! Les chiens malheureux sont ceux qui apportent généralement des nuisances et des comportements indésirables, comme l'agressivité, les comportements de destruction ou les aboiements intempestifs. La question des besoins est donc le point de départ de la prévention et de la résolution des problèmes, pour le bien-être du chien et de sa famille ! Les patrons-moteurs sont des comportements génétiques, comme poursuivre par exemple, fortement présent chez le Border Collie. On ne peut pas supprimer ces comportements. On peut les atténuer bien sûr. Mais, pour assurer le bien-être du chien, on va lui offrir des activités qui lui permettent d'assouvir ce type de besoins instinctifs.

Il faut cependant éviter les généralisations raciales. On retrouve des comportements plus fréquemment chez certaines races (l'agressivité, la tendance à aboyer ou la sociabilité), ou bien des meilleures performances pour certaines races (comme la course, le flair). Cela ne veut pas dire que tous les chiens d'une race sont agressifs ou que tous les chiens d'une autre race sont des sportifs. Comme les êtres humains, les chiens sont tous uniques ! Mais c'est important de se renseigner sur les besoins de la race et les comportements instinctifs de celle-ci. Par exemple, le Husky a plutôt tendance à courir et le Border Collie à poursuivre. Il peut aussi y avoir des différences entre les mâles et femelles. On dit souvent que les femelles sont plus affectueuses et plus dociles que les mâles. Mais attention, encore une fois, chaque chien a sa personnalité ! Enfin, il vaut mieux prendre un chien de



petite taille en compagnie de personnes âgées ou de jeunes enfants car ils sont généralement moins forts physiquement. Un grand chien est aussi plus exigeant du point de vue de l'alimentation.

Chaque chien a un « capital énergie » à dépenser chaque jour. Ce capital est influencé par la race. Un chien a besoin en moyenne de 5 heures d'activité par jour ! Certains chiens ont besoin de 7 heures, et d'autres ont bien assez avec 2 heures. La promenade est donc insuffisante. Surtout que le chien a besoin, comme nous, d'activités variées. Bien sûr, si le chien est affamé depuis deux jours, il n'aura pas spécialement envie de résoudre des problèmes cognitifs comme chercher une balle cachée ! Faire le guet, mastiquer, chercher avec son flair, attraper et rapporter une balle, jouer avec un distributeur mobile de nourriture ou encore faire de l'agility, c'est-à-dire un parcours d'obstacles où le chien évolue sous la conduite de son maître... Toutes ces activités permettent d'occuper le chien de manière variée. Nous pensons souvent aux besoins biologiques de notre chien, mais nous ne développons pas assez ses capacités cognitives, qui visent à acquérir des connaissances, pourtant aussi importantes, et qui demandent plus d'énergie au chien que les activités locomotrices comme la promenade. Enfin, nous avons tendance à oublier que la mastication est un besoin élémentaire ; il est pourtant facile d'offrir à son chien de quoi mastiquer ! On pourrait s'inquiéter de la présence d'un chien de grande taille dans un appartement...mais si les besoins de l'animal sont respectés, celui-ci est certainement plus épanoui que s'il était toute la journée seul dans un grand jardin. Un chien de traîneau sera peut-être plus heureux dehors que dans notre appartement surchauffé ! Attention donc aux idées reçues !

La solitude peut conduire le chien à des comportements anxieux, voire dépressifs. Il aboie, détruit, fait ses besoins partout, et parfois même plus rien ne le stimule. Le manque d'activités peut même conduire l'animal à devenir agressif. Malheureusement, c'est souvent quand le chien fait des dégâts qu'on s'inquiète et qu'on va voir un professionnel. On ne va pas se plaindre d'un chien qui ne bouge pas, alors qu'il est peut-être bien malheureux. Certains maîtres décident de prendre un deuxième chien, pour tenir compagnie à l'autre. Mais parfois, cela crée davantage de problèmes ! Ce sont désormais deux chiens dont il faut s'occuper !

Enfin, **prendre soin de son chien, c'est aussi surveiller sa santé, son alimentation, son hygiène (le peigner, le laver ou tailler ses griffes lorsque cela est nécessaire) et sa sécurité. 30% des chiens souffrent par exemple d'obésité.** Laisser son chien dans sa voiture sous une forte chaleur est un comportement irresponsable. Le chien est en danger de mort ! **Il est conseillé d'aller chez le vétérinaire une fois par an.** Sans oublier la vaccination et l'administration d'un vermifuge afin d'éliminer les vers dans son tube digestif. Certains comportements indésirables peuvent aussi être causés par un problème de santé, comme la malpropreté. Un chien qui souffre d'insuffisance rénale va boire beaucoup et uriner plus fréquemment. Soyons donc vigilants !

Situation 2 « Dégâts et éducation »

Un chien qui est tout le temps seul et qui a peu d'activités est malheureux. Et donc, il aura des comportements indésirables. Le chien est un être sensible. Il a des émotions, comme nous. Il a besoin d'activités, comme nous. **Nous devons nous interroger sur ses besoins, et particulièrement lorsqu'il fait des dégâts. C'est justement le signal d'alarme !**

Le chien est dépendant de sa famille d'adoption. D'une certaine manière, il est notre prisonnier : nous contrôlons ses entrées et sorties, et c'est nous qui lui fournissons sa nourriture. Le rapport dominant-dominé est donc clair... Le chien cherche aussi le contact social. **Certains chiens souffrent d'un attachement excessif à leur maître** : ils ont du mal à rester seul, suivent leur maître partout... Stressé, l'animal va faire des dégâts dans la maison, des vocalises de détresse ou va adopter des comportements de fuite pour rejoindre son maître. C'est pourquoi il faut habituer progressivement son



chien à des séparations plus longues (quelques minutes à quelques heures), en rendant sa solitude plus agréable, comme lui laisser une balle à friandises ou un os à mastiquer. Afin de limiter les risques, l'éducation de base est importante, comme le rappel ou les ordres « pas bouger ! », « assis ! ». C'est une manière d'aider le chien à contrôler son impulsivité, sa nervosité.

Le maître doit être davantage un guide pour son chien. Il ne doit pas faire obéir son chien en utilisant la peur. Cela ne sert à rien de crier sur un chien qui se soumet. Le mal est fait, et il faut plutôt travailler sur les raisons pour lesquelles le chien a fait des bêtises ! On ne dresse pas un chien pour qu'il soit calme. C'est un être sensible et il faut respecter ses besoins. Lorsque les besoins du chien sont respectés, les risques de nuisance diminuent fortement. La punition ne fonctionne que si elle a lieu en même temps que le comportement du chien qui est visé. Si le chien n'est pas pris en flagrant délit lorsqu'il gratte le fauteuil, il ne comprendra pas pourquoi il est privé de nourriture.

La punition doit être exceptionnelle pour un chien. Elle peut être utilisée lorsque le « Non ! » ferme, habituel, ne fonctionne pas. Elle peut consister en un isolement temporaire ou la privation de nourriture (si le chien voit qu'on allait justement lui donner sa gamelle, afin qu'il puisse faire le rapprochement). La punition doit se faire pendant le comportement indésirable et non après, et doit se faire sans colère et sans cris. Un « Non » suffit souvent. L'éducation repose principalement sur un principe de récompense (des félicitations chaleureuses, une friandise, son repas dans sa gamelle après une séance d'agility). En effet, le chien ne doit pas adopter des comportements pour faire seulement plaisir à son maître, mais aussi parce qu'il y trouve son propre plaisir. Il n'a d'ailleurs pas la notion du bien et du mal. Il va plutôt éviter des comportements qui engendrent des conséquences désagréables pour lui. Si le chien n'écoute pas, il faut demander conseil à un professionnel. Afin d'éviter au maximum la punition, **on va plutôt privilégier le renforcement des comportements désirables.** C'est mieux d'apprendre à son chien ce qu'il doit faire que ce qu'il ne doit pas faire !

L'animal perçoit nos émotions. Le chien, notre plus vieux compagnon, est certainement celui qui nous cerne le mieux. **L'animal doit pouvoir se mettre à l'abri ou fuir dans une situation de stress.** S'il vit avec un maître colérique, il risque de développer de l'anxiété. La position de soumission chez le chien stoppe immédiatement le conflit entre deux chiens, à moins d'avoir un trouble du comportement. Si le maître maintient son comportement colérique alors que le chien se met en position de soumission, le chien ne va pas comprendre puisqu'il ne s'agit pas d'un comportement normal pour lui. Certains maîtres pensent, à tort, que le chien se soumet pour ne pas être puni ! Ce ne sont pas la violence ou la colère qui font l'autorité !

S'intéresser aux postures du chien peut nous aider à identifier ses émotions. Par exemple, une posture basse peut traduire la soumission, la peur ou l'apaisement. La posture haute l'assurance ou la colère. Le mouvement latéral de la queue indique une certaine excitation, par exemple lors d'une activité ludique ou lors du retour du maître à la maison. Une queue basse, entre les postérieurs, indique plutôt la peur, et la queue haute l'assurance. Un chien ne parle pas, mais il communique notamment avec son corps !

Pour terminer, l'éducation d'un chien est nécessaire afin d'éviter les risques et de lui apprendre la vie en société. Même les chiens de petite taille doivent être éduqués, notamment pour éviter des comportements indésirables, comme les aboiements intempestifs. Certains chiens peuvent être très perturbés lorsque leur environnement change, comme l'arrivée d'un enfant ou d'un conjoint. Il faut donc que le maître puisse exercer son rôle de guide sur lui. Cela n'empêche pas le maître de pouvoir faire preuve d'une certaine souplesse, comme autoriser l'animal à monter sur le canapé par exemple. Enfin, **dès son plus jeune âge, un chien doit rencontrer d'autres chiens, des enfants, des personnes inconnues, et doit être confronté à toutes sortes de stimulations et situations nouvelles**, comme la télévision, l'aspirateur, la voiture, la plaine de jeux... Cela lui donnera une plus grande stabilité émotionnelle.



Situation 3 « Abandon et refuge »

Le chien est un animal dépendant et loyal. Il est attaché à sa famille. Son bien-être est cependant plus important. **Une famille qui ne peut plus répondre à ses besoins ne doit pas garder le chien à tout prix**, par culpabilité, ou parce qu'elle craint qu'il ne souffre de la séparation. « On l'a voulu, on doit le garder à présent ! ». Lorsqu'on adopte un animal, on doit établir une répartition des tâches équitable au sein de la famille : qui fait la promenade du matin, qui fait celle du soir, etc. Cette organisation doit être revue régulièrement en fonction des changements qui se produisent dans la famille (nouvelles activités, changement d'horaire, ...). Si adopter un chien est un engagement et que les refuges sont déjà surpeuplés, le garder à tout prix et lui offrir une vie malheureuse n'est pas une bonne décision. C'est pourquoi **mesurer l'engagement que l'adoption d'un chien représente sur le long terme est essentiel**. Il faut par exemple accepter de ne pas faire plaisir à des enfants demandeurs si l'on sait que les besoins du chien ne seront pas respectés.

Pourquoi choisit-on d'adopter un chien ? Pour combler un manque affectif, offrir un compagnon de jeu à son enfant, se sentir en sécurité à la maison ou moins seul ? Ces raisons ne nous empêchent évidemment pas de rendre le chien heureux. Ce qui est important, c'est de penser à son bien-être, et pas seulement au nôtre. Une question qui est aussi importante à se poser est celle du moment choisi pour adopter. **Est-ce le bon moment ?** Par exemple, après la mort d'un chien, il faut prendre le temps de faire son deuil avant d'en adopter un autre. Ce n'est pas non plus une situation idéale d'adopter un chien si notre emploi du temps ne permet pas de nous en occuper. Ce qui est important, c'est de ne pas adopter dans la précipitation (« flasher sur un chien sur Internet » ou « parce qu'on vient d'être quitté par son conjoint »), ne pas succomber à l'effet de mode.

La loi belge sanctionne les propriétaires qui infligent de mauvais traitements à leur animal de compagnie. Depuis le 1er janvier 2015, une personne ayant commis un acte de maltraitance ou de négligence est susceptible de payer une amende de 100 euros et/ou menacé d'une peine d'emprisonnement de minimum 8 jours. Le service du « Bien-être animal » du Service Public Wallonie peut retirer un animal maltraité à son propriétaire pour le confier à un refuge ou une personne responsable. Ce service veille au respect du bien-être animal, dans le milieu familial, mais également dans les établissements qui s'occupent ou vendent des animaux. Encore faut-il qu'il y ait une plainte pour que la violence s'arrête... Un chien doit être identifié et enregistré ; il doit avoir une micro-puce ainsi qu'un passeport, ce qui facilite son identification (en cas de vol ou de fugue par exemple). Il permet aussi de suivre la trace de l'animal, en signalant le changement d'adresse, de maître ou le décès du chien.

Une SPA peut disposer de deux ambulances pour recueillir les animaux blessés sur la voie publique. Elle peut également être contactée pour des faits de maltraitance, constatés par exemple dans le voisinage. Cela peut être fait de manière anonyme. L'inspecteur se rend sur place et essaie dans un premier temps de dialoguer avec le maître, excepté si les faits sont graves. Une deuxième visite sera alors réalisée pour vérifier que des mesures ont été prises (relatives à l'hygiène, à l'espace,...). Si le maître s'oppose à la visite, ce sont les policiers qui se rendront sur place, accompagné d'un inspecteur, et qui dresseront le procès-verbal. Le Parquet peut alors décider de saisir l'animal et de le confier à un refuge agréé. Le maître peut comparaître alors devant un tribunal correctionnel pour maltraitance envers son animal. Dans certains cas, l'animal peut être restitué, avec ou sans conditions. Dans d'autres cas, la saisie est définitive. L'animal appartiendra désormais au refuge. Un chien adopté dans un refuge peut être saisi si les conditions de bien-être ne sont pas respectées par le nouveau maître lors de la visite d'inspection. À nouveau, l'inspecteur essaie d'abord de discuter avec le maître, et vérifie lors d'une deuxième visite si les changements ont été mis en place. Si vous êtes témoin d'une maltraitance animale, vous pouvez aussi contacter directement l'unité Bien-être



animal du ministère de la Région wallonne ou la signaler via le portail <http://www.wallonie.be/fr/bienetreanimal>.

Les refuges accueillent également des chiens perdus. **Depuis 1998, les chiens doivent avoir une puce, ce qui leur permet d'être enregistrés et identifiés.** Cela permet au responsable du chien de le retrouver plus facilement en cas de fuite et de prouver qu'il est le maître si le chien a été volé. Cette identification nécessitant un appareil spécifique, il est recommandé de faire graver une petite médaille, à accrocher au collier du chien, avec son nom et le numéro de téléphone de son maître. En cas de fuite, les personnes qui le trouveront pourront directement téléphoner au maître !

Enfin, il est important, comme pour le choix du lieu d'adoption, de bien se renseigner sur le refuge où l'on décide de laisser son chien. Il faut s'assurer que le refuge est bien agréé par le Ministère wallon du bien-être animal. La liste des refuges est directement consultable sur le site internet.

Situation 4 « Le chien et ses besoins »

Adopter un chien dans un refuge, c'est lui offrir une nouvelle chance d'être heureux. Il faut évidemment bien se renseigner sur les problèmes de comportement qui auraient pu être observés, mais ces informations ne sont pas toujours faciles à obtenir. Si les chiens sont promenés par des bénévoles, comme à la SRPA de Liège, ceux-ci pourront faire part des comportements qu'ils auront constatés qui seront inscrits sur la fiche d'adoption (comme un comportement agressif vis-à-vis des chats, une forte anxiété...). Lorsqu'on adopte un chien dans un refuge, il faut faire preuve de patience pour lui apprendre les habitudes de la maison, et surtout pour le remettre en confiance s'il a été maltraité.

De la patience, il en faut aussi pour éduquer un chiot ! C'est un peu comme élever un enfant, cela ne se fait pas en un jour ! Certaines familles préfèrent adopter un chiot, et donc vont l'acquérir chez un éleveur ou chez un particulier. **Il est très important de vérifier la provenance du chien,** au risque d'entretenir des trafics de chiens très cruels. Les chiots sont entassés dans des caisses, avec leur nourriture et excréments. Ils parcourent des centaines de kilomètres sans eau et dans la chaleur... Certains ne survivent pas au voyage. Le meilleur moyen de s'assurer de la provenance du chien est de demander pour visiter l'élevage et de choisir un élevage de petite taille, où les chiennes ne multiplient pas les portées. Se soucier de la pureté de la race ou de critères de beauté est-il plus important que les conditions dans lesquelles sont élevés les chiens durant leurs premières semaines de vie ? Le phénomène de mode, et donc l'achat compulsif d'un chien, renforce ces trafics. Ces achats conduisent encore trop souvent à des abandons après quelques mois ou deux ans, notamment lorsque le chien pose problème, parce qu'on ne peut pas répondre à ses besoins.

Lorsqu'on entre dans son espace personnel, lorsqu'on entre dans la distance critique, le chien peut se montrer agressif. Il va grogner, ce qui est un signe de menace et de dissuasion. S'approcher de lui, surtout pour un inconnu, doit se faire en douceur, et pas dans un contexte de repos où le chien est dans son panier par exemple. Si le chien se montre menaçant dans un espace partagé, comme le canapé par exemple, il vaut mieux ne pas aller à la confrontation, soit en se détournant de lui et en s'éloignant ensuite, soit en détournant son attention en jouant avec une balle par exemple. L'aboiement, quant à lui, peut être utilisé pour la défense territoriale. C'est pour cela qu'un chien va aboyer sur les passants par exemple. L'aboiement, ainsi que le hurlement, peuvent avoir des causes très différentes, comme l'excitation ou la détresse.

Avant 6 ans, l'enfant n'a pas toujours une attitude respectueuse vis-à-vis du chien, ce qui peut conduire à des accidents. Il va l'ennuyer dans son panier, tirer sur sa queue, manipuler ses oreilles... **L'adulte doit assurer une « supervision active », à moins d'un mètre.** L'enfant



observé sera ainsi dissuadé de faire des bêtises ! Lorsque l'adulte ne peut plus superviser, lors de la préparation du dîner par exemple, il doit s'assurer que le chien ne soit plus dans le même espace que l'enfant. C'est donc le rôle de l'adulte de surveiller la relation, pour le bien-être du chien et pour la sécurité de l'enfant. C'est important d'habituer les chiens, dès leur plus jeune âge, aux enfants. **L'arrivée d'un enfant chez un couple peut fortement perturber le chien. Il est important de continuer à répondre à ses besoins et à ne pas le délaisser lorsque l'enfant est là, au risque qu'il assimile l'enfant à quelque chose de désagréable.** Il ne faut pas séparer les moments avec le chien et ceux avec l'enfant. Il ne faut pas non plus crier sur le chien dès qu'il s'approche de l'enfant. Le chien sent notre stress ! Il faut rester soi-même ! N'oublions pas que les besoins d'un chien ne se limitent pas aux promenades. Et c'est tant mieux ! Nous ne sommes pas toujours motivés à promener longuement le chien les jours de pluie ! Jouer avec une balle à friandises ou chercher un objet lui permettent d'exercer des comportements normaux.

Situation 5 « La promenade »

La marche en laisse, cela s'apprend ! On peut aussi faire un jogging avec son chien ! Le chien a besoin de plusieurs balades hygiéniques par jour ainsi que d'une grande balade quotidienne. Vivre en ville n'est pas un problème si le chien a régulièrement l'occasion de se dépenser. **Le chien a un rythme de vie compatible avec le nôtre, mais comme il est dépendant, il est important de respecter son horloge biologique, pour les sorties et les repas.** Si on a pris l'habitude de le nourrir à certaines heures, il faut respecter ses heures. Le chien doit apprendre à faire ses besoins dehors, mais ne doit être puni que s'il est surpris en flagrant délit de les faire dans la maison. Quant aux repas, cela est un besoin, mais aussi un plaisir pour le chien. N'hésitons donc pas à lui donner à manger deux à trois fois par jour pour augmenter son plaisir. On peut par exemple aussi lui servir son repas après une séance de jeu d'obéissance, en guise de récompense. On peut aussi insérer un de ces repas dans un distributeur mobile de nourriture afin de lui procurer une activité.

Pour apprendre les « bons » comportements à son chien (apprendre à faire ses besoins à un endroit, à ne pas aboyer en présence d'autres chiens...), le maître va utiliser le conditionnement. Par exemple, à une terrasse de café, un chien aboie sur les autres chiens qui passent. Ce comportement n'a pas de conséquence négative, puisque le chien n'est pas menacé par les autres chiens. Son comportement d'aboiement se renforce, ce qui provoque des nuisances importantes. Le maître va alors, chaque fois qu'un chien s'approche, proposer une petite friandise à son chien, afin de détourner son attention et, surtout, lui donner le choix entre deux comportements : aboyer sur l'autre chien ou profiter d'une friandise en se retournant vers son maître. Le chien va alors choisir le comportement le plus motivant. Et ce comportement se renforcera au fur et à mesure des répétitions. **Pour qu'un conditionnement fonctionne, il faut le répéter, encore et encore ! L'éducation doit se faire en douceur, en utilisant le jeu, et par courtes périodes.** On prend l'habitude de l'appeler par son nom avant de lui donner un ordre et on le fait asseoir avant de lui donner sa gamelle par exemple.

Il est important d'avoir de la cohérence dans l'apprentissage du chien, et donc éviter les gestes contraires. Si le canapé lui est interdit, il doit l'être tout le temps. Si le chien se met en position de soumission pour avoir des caresses sur le ventre, on ne doit pas le pincer. Le chien doit toujours associer cette position à une caresse, et non tantôt à un comportement désagréable, tantôt à un comportement agréable de notre part. Les chiens sont très attentifs à nos émotions et aux petits gestes répétitifs de la vie quotidienne. Par exemple, ils vont assimiler le fait de mettre nos chaussures le matin à un départ.

Côtoyer d'autres chiens permet de rendre son chien plus sociable. Les rencontres sont cependant à gérer avec une certaine prudence. Certains signes peuvent tout de même être



observés. Par exemple, la queue basse et les oreilles en arrière sont plutôt des signes de soumission ou de peur. Montrer les dents, le corps tendu et la queue haute sont évidemment plutôt des signes d'assurance. Ces signes sont aussi valables dans la relation avec les humains.

Ce dossier a été rédigé par :

Cynthia Chiarlitti, Maître-assistante en Communication à la Haute École de la Ville de Liège

Les personnes-ressources interviewées pour la rédaction de ce dossier :

- **Marc Vandenheede**, Professeur et Chercheur à l'Université de Liège en Médecine vétérinaire du comportement, en Science du bien-être des animaux domestiques et en Éthique animale
- **Fabrice Renard**, Inspecteur principal à la SRPA de Liège
- **Joël Dehasse**, Vétérinaire exerçant à Bruxelles, spécialiste du comportement du chien et du chat, et auteur des ouvrages *Tout sur la psychologie du chat* (Odile Jacob, 2008) et *Tout sur la psychologie du chien* (Odile Jacob, 2009)

Un grand merci à :

- Dominic Hofbauer, Ancien animateur dans les écoles primaires et secondaires pour GAIA
- Joëlle Hofmans, Vétérinaire comportementaliste en région liégeoise et Organisatrice de « classes chiots »
- Leatitia Vanderheyden, Coach en comportement canin en région liégeoise
- Toute l'équipe de la SRPA de Liège qui nous a ouvert ses portes

Bibliographie générale

Brochures

- Guide de l'adoptant d'un chien de refuge, SRPA de Liège, 2010.
- Brochure Un bon chien pour bien vivre, rédigée par plusieurs professeurs en éthologie, en collaboration avec Pedigree Pal, 1994.
- Vivre avec son animal de compagnie, Échevinat des services sociaux, de la famille et de la santé de la Ville de Liège, 2012.

Livres

- C. Béata, Au risque d'aimer, Des origines animales de l'attachement aux amours humaines, Odile Jacob, 2015.
- J. Dehasse, Tout sur la psychologie du chien, Odile Jacob, 2009.

Sites internet

- <http://www.wallonie.be/fr/bien-etre-animal-animaux-de-compagnie> (consulté le 2 avril 2016)
- <https://www.dogid.be/fr/home> (consulté le 2 avril 2016)
- http://www.belgium.be/fr/environnement/biodiversite_et_nature/sante_animale/animaux_domestiques (consulté le 2 avril 2016)
- <http://www.test-achats.be/Ressources/Landings/FR/guide-conseil-des-animaux-de-compagnie.pdf> (consulté le 18 avril 2016)
- <http://www.gaia.be/fr/maltraitance-animale-les-bons-reflexes> (consulté le 20 avril 2016)
- http://statbel.fgov.be/fr/binaries/De%20honden%20en%20katten%20van%20de%20Belgen_2008_fr_tcm326-103755.pdf (Les chiens et les chats des Belges, rapport 2010, consulté le 20 avril 2016)
- <http://www.srpa-liege.be/inspections.php> (consulté le 20 mai 2016)